



RAPPORT DE STAGE

DROUILLAT Maëlle et COTTET Lionel

Juin 2011

Pour l'obtention du :

DIPLÔME D'AGRONOMIE GÉNÉRALE

Enseignant-tuteur responsable

Olivier DUCOURTIEUX (Lionel COTTET)
Sylvain CHAILLOU (Maëlle DROUILLAT)

Maître de stage

Jean-Christophe CASTELLA

Description du stage

Durant le stage, les étudiants ont travaillé en étroite collaboration avec deux assistants de recherche du projet Catch-Up (Comprehensive Analysis of Trajectories of Changes in the Uplands, NAFRI-IRD-CIFOR) et des agents territoriaux du district (DAFO et DLMA).

Dans un premier temps, les étudiants ont participé à la collecte de données socio-économiques dans 7 villages représentatifs du district de Viengkham dans le but de réaliser des monographies. Cette information a été partiellement synthétisée sous forme de fiches. Puis, dans un deuxième temps, à l'aide des méthodes développées par les partenaires du projet et des données collectées, les stagiaires ont réalisé des planifications participatives de l'usage des terres auxquelles sont intégrées des Plans d' Action Villageois (mise en œuvre par l'ONG Agrisud). Les stagiaires ont parallèlement formé des agents territoriaux aux outils et méthodes de planification participative et ont adapté ces outils et méthodes pour permettre une mise en œuvre aisée par les agents territoriaux.

A l'issue de la phase de terrain, les stagiaires ont (i) conçu les monographies villageoises, (ii) contribué à la rédaction d'un manuel pratique de mise en œuvre de la planification participative de l'usage des terres et (iii) ont rédigé un document de synthèse sous la forme d'un article scientifique. Ce document intègre les connaissances acquises à travers les différentes activités réalisées (planification participative des terres, plan d'action villageois, monographies villageoises), en décrivant le processus d'appropriation de la méthode et outils pas les agents territoriaux.

Dans le présent rapport de stage sont inclus les différents produits auxquels les stagiaires ont participé :

- le document de synthèse (en français),
- la fiche explicative des monographies et 8 fiches villages (en anglais), annexe 1.
- le manuel pratique de mise en œuvre de la planification participative de l'usage des terres (anglais), annexe 2.

Acronymes

NAFRI: National Agriculture and Forestry Research Institute

IRD: Institut de Recherche pour le Développement

CIFOR: Centre for International Forestry Research

DAFO: District Agriculture and Forestry Office

DLMA: District Land Management Authorities

PLUP: Participatory Land Use Planning

MAF: Ministry of Agriculture and Forestry

Remerciements

Nous souhaitons remercier notre maître de stage, et partenaire de terrain, Jean-Christophe Castella, qui nous a fait confiance pour ce stage et auprès duquel nos réflexions ont beaucoup évoluées.

Nous remercions nos partenaires de terrain : Sangthong, Khamla, Noy, Phone, Bouangeung pour leur travail d'équipe formidable et pour avoir su nous faire découvrir un bout de Laos : de la compréhension de la vie des agriculteurs de Viengkham jusqu'à la dégustation de mets et boissons peu habituels.

Merci à Claire, Soulasak, Khamphao et les staffs d'Agrisud pour leur soutien. Nous tirons notre chapeau à Claire qui gère d'une main de maître le projet de développement.

Merci à Jérémy Bourgoïn et Guillaume Lestrelin pour leurs conseils avisés. Et aussi, merci de nous avoir fait découvrir les « bons plans » de Vientiane.

Merci à l'équipe de la représentation IRD du Laos pour leur chaleureux accueil et leur assistance.

Merci à nos familles respectives pour leur soutien et leurs conseils.

Mise en place d'une méthode de planification participative de l'usage des terres et plans d'action villageois dans le district de Viengkham, province de Luang Prabang

Document de synthèse

Maëlle DROUILLAT et Lionel COTTET

Introduction	5
1 Une recherche action pour accompagner l'émergence d'une PTA au Laos	6
1.1 Les acteurs de l'aménagement du territoire	6
1.2 Une méthode innovante de planification territoriale participative	8
1.3 Rendre les dynamismes de planification territoriale autonomes pour un changement d'échelle	9
2 Un dispositif de planification territoriale en cours d'autonomisation	10
2.1 Enrôlement progressif des acteurs de la diffusion	10
2.2 Enrôlement progressif des agents territoriaux facilitateurs	11
3 Un dispositif de planification territoriale autonome unifiant acteurs-territoire-activités	15
3.1 Un réseau d'acteurs autonomisés pour un territoire politisé	15
3.2 Un territoire identitaire mis en place : renforcement du lien territoire-activités et renforcement du lien acteurs-activités	17
4 Vers des dynamiques durables ?	19
4.1 Un dispositif de planification territoriale durable ?	20
4.2 La dynamique de réactivation du Plan d'aménagement au niveau du village est-elle autonome ?	21
Conclusion	24
Bibliographie	25

Introduction : une planification territoriale ascendante est-elle envisageable dans le contexte sociopolitique du Laos ?

Une tradition de planification territoriale centralisée peu favorable à la planification territoriale ascendante

Au début des années 1990, le gouvernement du Laos a engagé des réformes territoriales successives, qui consistent à déplacer des populations et à réglementer l'accès et l'usage des ressources (Evrard, 2004 ; Lestrelin, Castella, Bourgoïn, 2011). C'est dans ce contexte qu'un important programme de planification de l'usage des terres (Land Use Planning-Land Allocation ou LUP-LA) a été mis en place dans l'ensemble du pays à partir de 1994, afin d'améliorer la gestion de ressources, d'accroître les revenus agricoles, de sécuriser le foncier, et enfin d'améliorer la collecte des taxes foncières. Le travail de planification territoriale mené par les agents territoriaux dans les villages résulte le plus souvent en un panneau de bois ornant l'entrée des villages, représentant une tentative de zonage du finage villageois. Exacerbant les différences sociales, déconnecté de la réalité agraire, les points faibles du programme ont été dénoncés par de nombreux auteurs (Ducourtieux, Laffort, & Sacklokham, 2004 ; Evrard, 2004)

Les populations locales n'ont pas eu d'autre recours que de s'accommoder tant bien que mal à ces réglementations, qui sont le plus souvent ignorées parce que non adaptées ou peu diffusées. Les pratiques se sont donc ajustées tant bien que mal au nouveau territoire villageois et/ou à la nouvelle pression démographique engendrée par différents facteurs : concentration de plusieurs villages à proximité des routes, fusion de plusieurs villages, ou diminution de la surface agricole des finages villageois au profit de zones forestières.

Une nouvelle politique nationale visant à la mise en place d'une planification territoriale ascendante : l'émergence du PLUP

A la fin des années 2000, dans un contexte de transformation de la terre en capital (*turn land into capital*) comme décrit par Lestrelin, Castella & Bourgoïn (2011), le gouvernement laotien, conscient de l'échec des expériences passées a réorienté sa politique de gestion territoriale. Une planification participative de l'usage des terres dite Participatory Land Use Planning (PLUP) remplace son aîné (LUP-LA) pour en corriger ses erreurs. Après 2 ans d'un long processus collectif d'écriture et de concertation, un manuel du PLUP est mis en circulation à l'échelle nationale en 2009 (MAF & NLMA, 2009). Les recommandations de ce manuel vont dans le sens de l'augmentation de la participation des populations locales, de la mise en place de processus de négociations multi-acteurs et de la rationalisation des plans d'aménagement réalisés à plusieurs échelles qui étaient jusqu'à présent déconnectées les unes des autres. Le PLUP peut être conçu sous la forme d'une planification territoriale ascendante (PTA) comme définie par D'Aquino (2002). En effet le PLUP vise à travers un processus participatif basé sur une négociation, à favoriser l'émergence de dynamiques autonomes des acteurs locaux du développement territorial. Grâce à cette ouverture politique, la réalisation d'une PTA au Laos est-elle possible malgré un contexte sociopolitique peu favorable ?

Dans cet article nous présentons une expérience de PTA au Laos dans le district de Viengkham, province de Louang Prabang, où l'adaptation d'outils et de méthodes développés lors d'un programme de recherche action a permis un changement d'échelle de la planification territoriale par une prise en main du processus par l'ensemble des acteurs locaux. En premier lieu, sera exposé le contexte avec lequel les scientifiques ont composé pour mettre en place le processus de recherche action sur un ensemble de villages, et l'accompagnement du changement d'échelle de la PTA jusqu'au district. Puis la méthode d'accompagnement utilisée par les scientifiques pour améliorer la prise de responsabilités des acteurs locaux sera

explicitée. Nous montrerons comment le dispositif institutionnel obtenu lors de la PTA fonctionne grâce à des dynamiques autonomes locales. Enfin nous discuterons du caractère durable du dispositif mis en place.

Un cadre d'évaluation pour évaluer de l'efficacité d'une PTA

Selon d'Aquino (2002), une PTA n'est possible qu'à condition que les acteurs locaux puissent s'appropriier le territoire de façon collective. Il faut donc que tous ces acteurs (villageois, agents territoriaux, et projets de développement) soient au centre du processus de planification territoriale. Pour cela ce processus doit être le plus participatif possible : il ne suffit pas que tous les acteurs soient présents, mais qu'une véritable plateforme favorisant la communication, la traduction et la médiation se mette en place. La question qui se pose donc est l'évaluation de l'efficacité de cette plateforme. Cash et Al. (2003) considèrent qu'une plateforme de collaboration entre plusieurs acteurs est efficace à condition qu'elle augmente simultanément la crédibilité (*credibility*), la légitimité (*legitimacy*), et l'utilité (*salience*) de l'information coproduite, et cela grâce à une implication de tous les acteurs lors sa production. La crédibilité de l'information est l'adage des scientifiques dont l'objectif est souvent d'augmenter la précision de leur modèle. Au contraire l'utilité mesure la pertinence de l'information pour répondre aux problèmes qu'elle est censée résoudre. Enfin la production d'information légitime respecte le système de valeurs et les croyances de chaque acteur en traitant de manière identique toutes les divergences. Le caractère participatif de la PTA sera évalué selon cette grille d'analyse. La planification territoriale est jugée participative si le processus permet d'accroître la crédibilité, légitimité, et utilité de l'information.

Cependant un dispositif participatif ne suffit pas. Il faut que la planification territoriale ait un effet ascendant, allant du local vers le global (D'Aquino, 2002). L'appropriation doit atteindre graduellement toutes les échelles territoriales : de l'agriculteur/villageois aux institutions territoriales gouvernementales. Ceci est permis par la prise en charge effective du territoire par tous les acteurs (territoire politisé) puis par la planification concertée de celui-ci (territoire institutionnalisé) et enfin par un investissement commun dans l'action (territoire économique ou identitaire). Ce sont donc les liens entre acteurs, territoire et activités d'aménagement qui sont renforcées par la PTA. Le caractère autonome et endogène d'une PTA permet alors de dépasser la simple planification territoriale pour mettre en place des liens forts entre les Acteurs, le Territoire, et les Activités. Cela conduit à un aménagement intégré du territoire, comme défini par Desfontaines (2006).

Notre cadre d'analyse est donc le suivant : une PTA est efficace si

- (i) elle favorise l'émergence d'un dispositif institutionnel où les acteurs locaux sont au cœur de la planification territoriale. Ils considèrent l'information coproduite pour la planification comme crédible, légitime, et utile.
- (ii) elle permet le renforcement des liens inter-acteurs et des liens Acteurs-Territoire-Activités grâce à son caractère ascendant.

1 Une recherche action pour accompagner l'émergence d'une PTA au Laos

1.1 Les acteurs de l'aménagement du territoire

Un territoire façonné par les pratiques des agriculteurs

Le district de Viengkham est situé au nord-est du Laos dans la province de Louang Prabang. Ce territoire montagneux de 210 370 hectares est composé de 69 villages, géographiquement

et administrativement regroupés par sous-district, ou *kumban*, entité administrative créée en 2007. Ce territoire est quadrillé par des pistes, praticables une partie de l'année seulement, qui relient les villages isolés à l'unique route goudronnée traversant 25 des 69 villages. Les flux de produits entre villages restent rares du fait de leur relative autarcie. La ville de Viengkham représente le seul pôle d'attractivité économique du district.

La majorité des décisions concernant l'aménagement du territoire se prennent traditionnellement à l'échelle villageoise. Ces décisions portent essentiellement sur les pratiques agricoles à mettre en œuvre par les agriculteurs. Un niveau supérieur de décision existe sur le papier : le *kumban*, mais il a bien du mal à exister dans les faits en raison des faibles moyens disponibles pour gérer cette nouvelle entité administrative. En conséquence, les conflits territoriaux entre villages sont généralement traités au niveau du district. L'organisation territoriale des activités agricoles est relativement homogène entre les villages de Viengkham : l'abattis-brûlis, système de culture dominant, permet la culture de riz pluvial, qui est à la base de l'alimentation des populations. Dans la majorité des villages, de nombreux facteurs fragilisent cette pratique. L'augmentation de la population, combinée à une politique d'allocation des terres (camouflant une volonté d'éradication de l'abattis-brûlis) ont des conséquences socio-économiques et environnementales négatives : dégradation des sols, et accroissement du temps de travail conduisant à un appauvrissement des agriculteurs.

En 1986, le passage d'une économie planifiée à une économie de marché (Ducourtieux, Laffort, & Sacklokham, 2004), a fait évoluer les pratiques de gestion des ressources et des espaces. En premier lieu, elle a permis le développement de la libre entreprise. Le marché s'est ouvert et de nouveaux débouchés sont apparus. La tendance nationale se retrouve à l'échelle du district de Viengkham : la part de cultures commerciales annuelles croît dans l'assolement des agriculteurs. Sésame (*Sesamum indicum*) et larmes de job (*Coix lacryma jobi*) génèrent un revenu monétaire précieux qui permet l'achat du riz nécessaire pendant la période de soudure. Les familles les plus pauvres qui ne peuvent investir dans les cultures de rentes, réalisent des travaux agricoles pour le compte d'autres familles en échange d'un salaire journalier. Ces échanges de main d'œuvre existent essentiellement au sein du village mais tendent à s'amplifier ces dernières années entre villages. Ce phénomène creuse les différences sociales.

La pratique de l'élevage commercial se développe et contribue à enrichir certains agriculteurs. Le temps passé à s'occuper des animaux est faible comparé au temps et à l'énergie à fournir pour les cultures : dans la majorité des cas, les vaches et les buffles sont laissés libres dans les jachères, forêts et prairies naturelles. Plus ou moins régulièrement, l'agriculteur va vérifier que son cheptel se porte bien. S'il n'y avait pas des problèmes récurrents de maladies sur les animaux, ce système extensif serait beaucoup plus rémunérateur qu'il ne l'est actuellement.

De nouveaux débouchés pour divers Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) à l'exportation vers les pays voisins offrent aux villageois une nouvelle manne monétaire. Dans certains villages, ce prélèvement de ressources naturelles dans les forêts environnantes est devenu de première importance, car il assure un revenu indispensable à l'achat du riz qui fait défaut. Dans certains cas, le prélèvement ne permet pas le renouvellement des ressources, ce qui met en danger la durabilité de ces modes de mise en valeur du milieu. Cela rend nécessaire la mise en place d'un système de gestion durable de celles-ci.

En réponse à l'évolution du contexte politique, économique et environnemental, les agriculteurs tentent, par eux même, de modifier leurs pratiques. Mais en l'absence d'organisations paysannes au Laos, il leur est difficile d'influer collectivement sur le devenir de leur territoire

Des agents territoriaux chargés de mettre en œuvre localement les politiques territoriales nationales

Au niveau du district deux institutions territoriales gouvernementales sont chargées d'appliquer les directives politiques liées à l'aménagement du territoire.

Le DAFO¹ a pour mandat de mettre en œuvre les politiques agricoles et forestières nationales. Les agents du DAFO, ont plusieurs rôles. Leur activité principale consiste dans la vulgarisation agricole, parfois en collaboration avec des projets de développement. Mais ils peuvent également être amenés à réaliser des enquêtes pour les statistiques nationales (enquêtes sur la pauvreté, recensement...), ils ont donc un rôle de collecteurs de données par le biais de questionnaires adressés à des agriculteurs méfiants. La collecte de taxes fait aussi parti de leur attribution. Alors qu'ils n'ont à priori aucun mandat qui les lie à l'aménagement du territoire, ils se retrouvent parfois dans un rôle de planificateur de l'usage des terres. Ainsi la mise en œuvre du LUP-LA, via un projet de développement (Lao-American) et les agents du DAFO, n'a eu que peu d'impact dans le district de Viengkham : en 2009, le LUP-LA n'a été mené dans 3 villages seulement.

En 2009, l'arrivée d'une nouvelle entité administrative en charge de la gestion du territoire (DLMA²) a créé une certaine confusion sur les mandats respectifs des deux institutions (DAFO et DLMA) sur la question de la planification territoriale. Les agents de ces deux institutions se demandent où commencent et où s'arrêtent leur attributions respectives.

Par leurs multiples rôles, les agents territoriaux devraient être en mesure de faciliter la mise en place d'une plateforme de communication entre les agriculteurs, les projets, et eux même. Cependant à cause de la multiplicité de leurs rôles les relations entre villageois et agents s'avèrent parfois complexes et pas forcément totalement honnêtes (peur de la collecte des taxes). Les agents appréhendent les liens entre les agriculteurs, leurs territoires et les pratiques agricoles associées surtout par le biais de questionnaires aux réponses parfois tronquées. Les projets de développement peuvent alors difficilement s'appuyer sur les agents territoriaux pour développer une compréhension suffisante du territoire afin d'y implanter des activités adaptées.

1.2 Une méthode innovante de planification territoriale participative

En 2009, le projet «Landscape Mosaics » a développé et testé dans l'un des *kumban* du district, une méthode de planification participative de l'usage des terres. Les institutions territoriales gouvernementales ayant pour mandat de réaliser des PLUP mais ne disposant d'aucune méthode qui peut être suivie par leurs agents territoriaux, les agriculteurs ayant besoin de s'approprier leur territoire (frontières, zones agricoles, zone d'élevage) pour y implanter des activités agricoles tout en respectant les règlements nationaux, les scientifiques avaient donc la légitimité pour intervenir dans le paysage institutionnel local et mettre en place une PTA.

Après l'acceptation par tous du programme de recherche action, le point de passage obligé³, était de renforcer le lien agriculteurs-territoire, par une implication effective des populations

¹ DAFO : District Agriculture and forestry Office

² DLMA : District Land Managment Authority

³ Selon Callon (1986), le point de passage obligé décrit « un système d'associations, entre des entités dont il définit l'identité ainsi que les problèmes qui s'interposent entre elles et ce qu'elles veulent »

locale⁴ dans le processus de planification territoriale. Pour ce faire, des outils d'apprentissage, de médiation et de négociation ont progressivement été développés et adaptés par les scientifiques, tout en respectant les recommandations issues du manuel national du PLUP. Le processus de recherche-action aboutissant à l'amélioration progressive de la méthode a été mené sur les 6 villages d'un des *kumban* du district (Bourgoin, Castella, Pullar, Lestrelin, & Bouahom, 2011). La méthode développée est la suivante :

Tout d'abord une maquette du territoire villageois (appelée modèle 3D) est construite en superposant des couches de carton découpées selon les courbes de niveau successives (CTA, 2010). La délimitation du territoire villageois, revêtant parfois un aspect conflictuel, fait l'objet de négociations entre les membres du village cible et ceux des villages voisins sur la base du modèle 3D. Douze personnes représentatives du village sont sélectionnées pour constituer un comité de gestion du territoire du village. Ils participent ensuite à un jeu de rôle, « PLUP Fiction » qui les forme en une journée et demi aux notions de base de l'aménagement du territoire (Bourgoin & Castella, 2011). L'impact des décisions est d'autant mieux compris que ce sont les villageois eux-mêmes qui paramètrent le jeu. Enfin, forts de l'enseignement du jeu de rôle, les villageois réalisent le zonage de leur espace villageois sur le modèle 3D. Ce zonage est réalisé de manière itérative : à chaque itération l'impact socio-économique et environnemental du plan est calculé et sert de base de discussion pour l'itération suivante.

L'objectif n'est pas de cadastrer précisément le territoire, mais plutôt de délimiter des zones correspondantes à un type d'utilisation futur des terres. Le plan d'aménagement final représente l'objectif à atteindre en termes d'organisation du territoire dans une perspective temporelle d'une dizaine d'années.

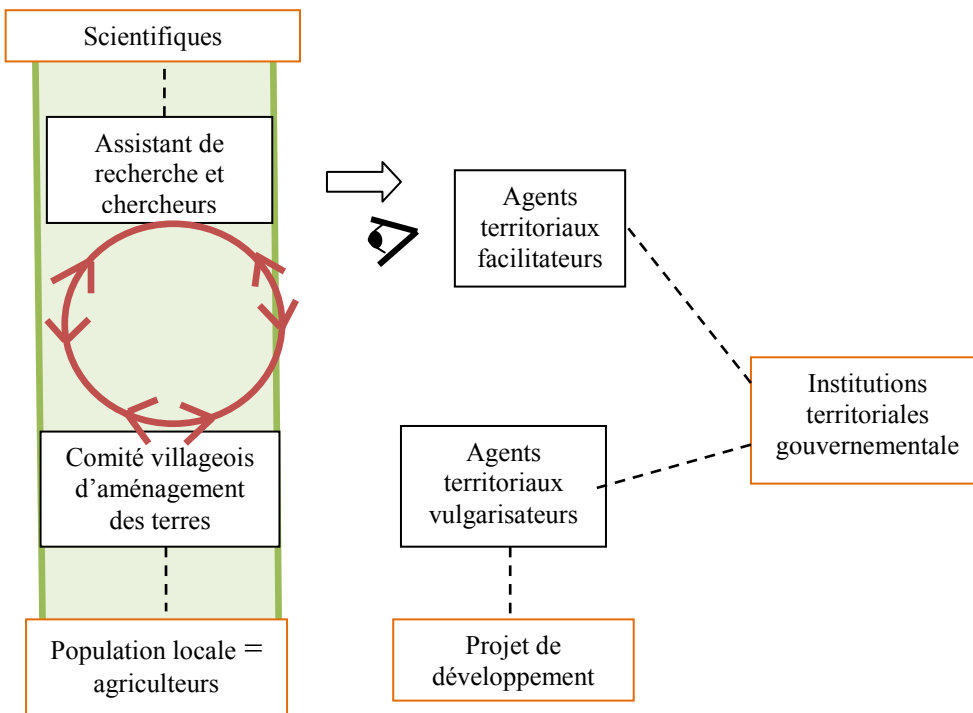
L'appropriation efficace des objets frontières (Vink, 2009) utilisés lors de la planification territoriale par les agriculteurs a été démontrée (Bourgoin, Castella, Pullar, Lestrelin, & Bouahom, 2011). Elle a bien été un véritable atout pour le maintien d'une plateforme de négociations entre scientifiques et agriculteurs et a permis l'utilisation efficace de l'information coproduite qui a été jugée par les deux acteurs comme légitime, crédible et utile.

1.3 *Rendre les dynamismes de planification territoriale autonomes pour un changement d'échelle*

Le succès de ce renforcement du lien agriculteurs-territoire appelle à l'implication de tous les acteurs du territoire dans le processus de planification territoriale. En effet lors du programme de recherche action, les agents territoriaux n'étaient présents qu'à titre d'acteurs passifs, malgré les sollicitations répétées des scientifiques. Les outils étaient en construction et les méthodes n'étaient pas encore bien stabilisées. Les agents du district étaient désorientés par ces méthodes en perpétuelle évolution et par l'absence de « recette » à suivre les yeux fermés. De plus, les projets de développement présents sur la zone n'ont pas participé au processus de planification territoriale. De ce fait, les activités d'aménagement qui auraient pu être incorporées au plan d'aménagement ne l'ont pas été sur le moment (elles ont été négociées quelques mois plus tard).

Configuration du réseau d'acteurs pendant le programme de recherche-action

⁴ Nous assimilons ici population locale et agriculteur dans un contexte où plus de 90% de la population pratique une activité agricole.



	Transfert de connaissances		Coproduction d'information
	Observation		Interface liant les acteurs
		-----	Lien entre les différentes échelles d'acteurs

Il a donc fallu pour changer d'échelle que :

- (i) les agents territoriaux passent d'un rôle passif à un rôle actif : d'observateur à facilitateur.
- (ii) les projets de développement prennent leur part de responsabilité effective dans la planification territoriale par le biais de leurs agents territoriaux vulgarisateurs.

Pour cela, les relations au sein du réseau d'acteurs locaux doivent être graduellement réorganisées afin de permettre une redéfinition des rôles de chacun.

2 Un dispositif de planification territoriale en cours d'autonomisation

2.1 Enrôlement progressif des acteurs de la diffusion

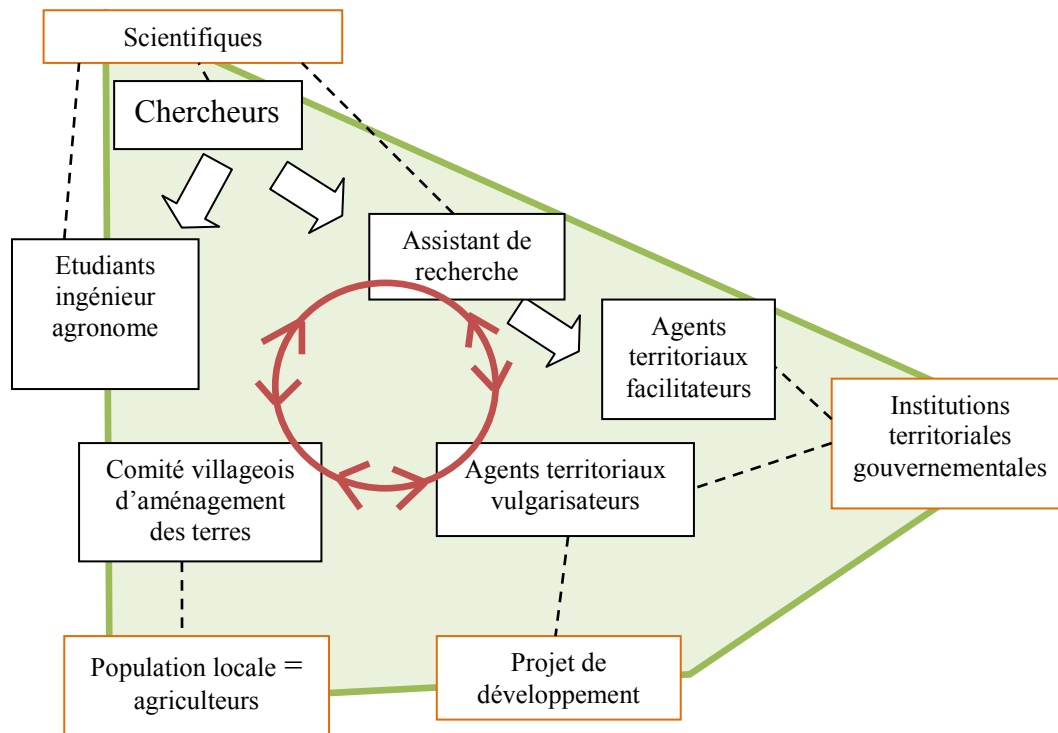
De nombreux rapports montrent que sans l'appui d'institution assurant la diffusion de technologies adaptées au plan d'usage des terres, il y a un fort risque que les villageois se désintéressent du plan qu'ils ont établi (MAF & NLMA, 2009). Suite à ce constat, à l'expérience menée en 2009 et à la volonté de rendre les dynamiques autonomes, les scientifiques ont engagé dans le processus de planification territoriale l'ONG Agrisud, présente à Viengkham depuis fin 2009. L'ONG intervient à la fin de la planification territoriale à travers le plan d'action villageois qui consiste en la définition d'activités adaptées à chaque type d'usage des terres du plan décidé. En premier lieu, l'ONG fait office de relais en activant les dispositifs de diffusion adéquats aux activités sélectionnées par les villageois. Mais elle appuie également elle-même des activités agricoles si celles-ci rentrent dans le cadre de son mandat. La planification territoriale puis le plan d'action villageois étant

menés dans les villages cibles de l'ONG ou projet Agrisud, l'information qui pouvait être coproduite avec lui était donc légitime : les agents territoriaux vulgarisateurs avaient déjà mené des activités agricoles (parcelle de démonstration, diffusion de technique agro-écologiques, etc.) avec les villageois.

2.2 Enrôlement progressif des agents territoriaux facilitateurs

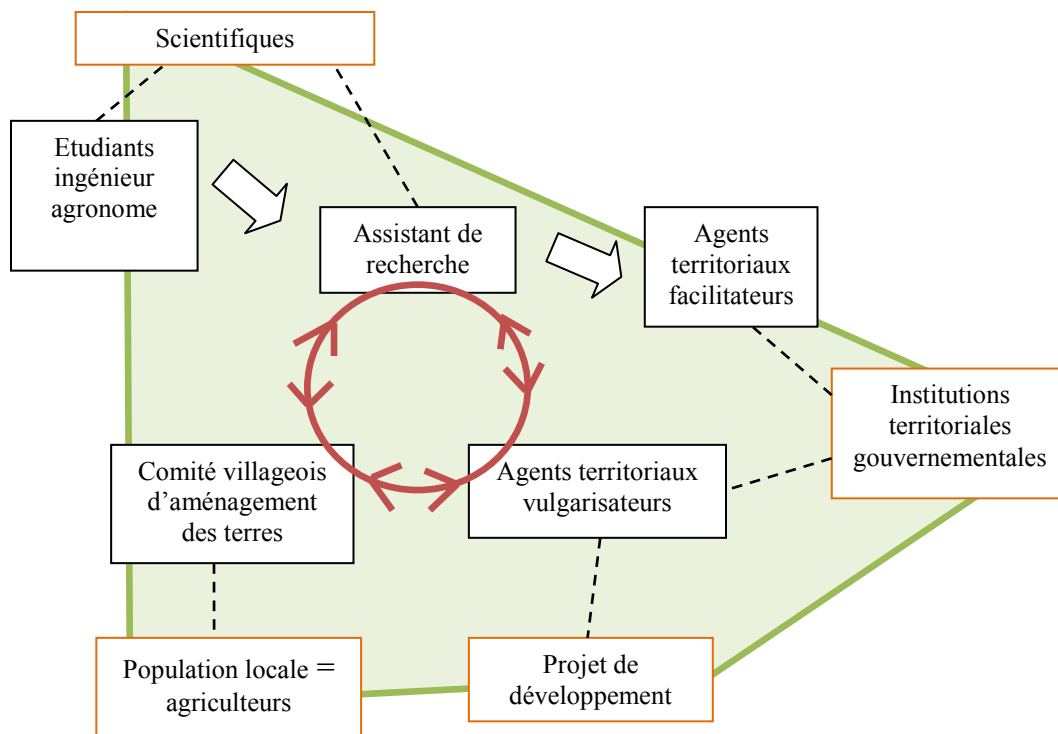
Afin d'être sûr de l'appropriation efficace de la méthode par les agents territoriaux et de leur prise de responsabilités, le désengagement des scientifiques s'est fait progressivement. Tout d'abord c'est une équipe composée de trois agents territoriaux, de deux assistants de recherche, de deux étudiants, et de deux chercheurs a mis en place la planification territoriale dans un village (configuration 1). Les chercheurs se sont focalisés sur la formation des étudiants et des assistants de recherche aux méthodes développées pendant le processus de recherche-action.

Première configuration du réseau d'acteurs (village de Houaykou)



C'est dans les trois villages suivants que les agents territoriaux ont graduellement pris en main les méthodes de planification territoriale (configuration 2).

Deuxième configuration du jeu d'acteurs (villages de Hat Houng, Nam Xoy, Houay Thong)



A la charnière de l'équipe, les assistants de recherche ont joué le rôle de facilitateurs du processus. Les étudiants avaient, eux, pour rôle de contrôler le caractère participatif de la planification territoriale et la crédibilité de l'information produite. Aidés par les assistants de recherche, ils avaient également pour tâche, d'accompagner la prise en main des outils et méthodes par les agents territoriaux et de les adapter à leurs aptitudes.

A première vue les agents territoriaux ne se croyaient pas capable de construire un modèle 3D jusqu'à qu'ils l'aient effectivement fait avec les scientifiques

La formation initiale des agents territoriaux étant faible, ce sont surtout leurs compétences vis-à-vis de tout outil informatique qui a posé le plus problème dans le cadre de réalisation de planification territoriale. Pour cela, les compétences informatiques des agents territoriaux ont été graduellement renforcées sur le terrain et également lors de séances de formation (informatique de base, utilisation du logiciel SIG). Conjointement, certains outils informatiques ont été modifiés dans le sens d'une simplification de leur prise en main.

Aux vues des difficultés liées à l'informatique, et de la relative complexité des outils, ainsi que du temps restreint à disposition et du peu de d'agents territoriaux disponibles, il a été décidé de ne former qu'un agent à la maîtrise d'un outil frontière spécifique en s'accordant à sa préférence personnelle plutôt qu'il ne maîtrise imparfaitement tous les outils. L'organisation permise par la définition du rôle de chacun permet d'éviter la multiplication de cafouillages qui peuvent potentiellement diminuer la crédibilité de l'information produite.

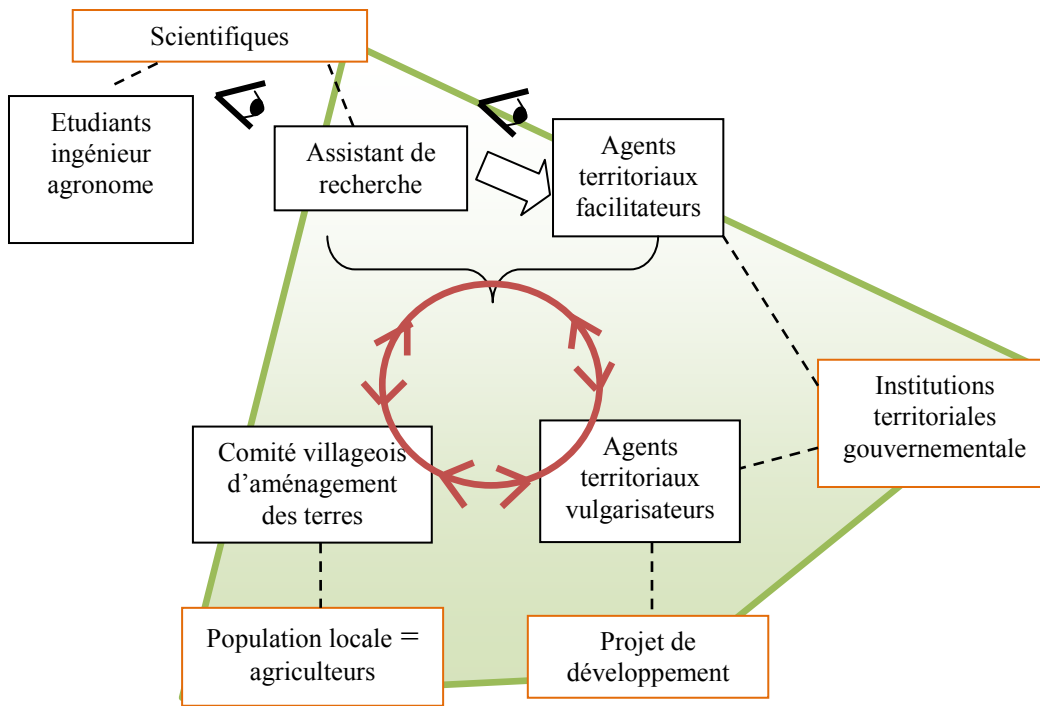
La majorité des agents territoriaux ne parlant que le Lao Loum (parfois le Khamu) dans un district comportant une part non négligeable d'ethnies Khamu et Hmong (ne comprenant pas le Lao Loum), les scientifiques ont fait appel, dans certains villages, à des villageois qui jouaient le rôle de traducteurs entre la communauté locale et les assistants de recherche/agents du district.

Afin que le processus puisse être répliqué dans un grand nombre de villages, sa durée a été limitée à 7-8 jours par village (contre 15 jours lors du programme de recherche-action), l'ensemble de l'équipe a donc participé à la critique de la méthode afin de la condenser. Chaque activité du processus devait continuer à être jugée comme crédible, légitime, et utile par l'ensemble de l'équipe et par les villageois, pour être efficace. La collecte de certaines informations qui ne s'avéraient pas forcément utile a été interrompue. Une part d'entre elles (localisation des prélèvements de ressources, études détaillées de la demande en main d'œuvre de chaque système de culture, etc...) n'était pas valorisable dans le processus car il était compliqué de les mettre en forme pour aider à la décision des villageois. De plus, ils prenaient naturellement en compte ces informations lors du zonage de leur territoire.

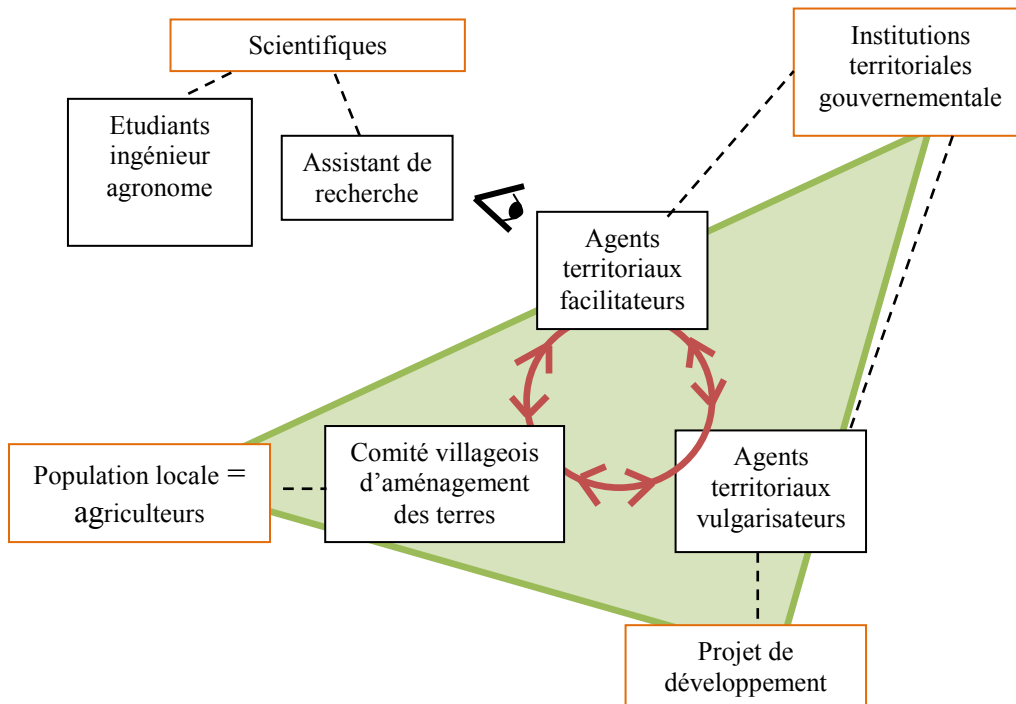
Pour que le processus puisse être répliqué, il fallait également diminuer au maximum le coût de la planification territoriale (sans dénaturer le processus) afin qu'il soit adapté au moyens du district. Au final, le coût des outils reste abordable : jeu de rôle cédé au district, faible prix des matériaux pour la réalisation du modèle 3D du village, pas de licence à acheter pour l'utilisation du logiciel SIG qui est en *open source*. Côté équipement, le processus peut être réalisé avec deux ordinateurs portables et un générateur électrique pour les villages qui ne sont pas raccordés au réseau électrique. La méthode « condensée » a ensuite été testé dans un village avec la même configuration.

Dans les deux villages suivants, cette méthode « condensée » a été appliqué par la troisième configuration d'acteurs. Dans celle-ci les assistants de recherche ont pendant 2 villages repris le relais des étudiants. Ceux-ci rédigeant une ébauche d'un manuel pratique de mise en place de planification territoriale afin de soutenir le processus de changement d'échelle de la planification pour les futurs villages, ils restaient néanmoins disponibles par voie téléphonique en cas de problème. C'est après une semaine de formation intensive à l'utilisation d'outils informatiques que les acteurs de la troisième configuration se sont sentis suffisamment en confiance pour débiter dans la réalisation des planifications territoriales. Dans ce nouveau dispositif, les agents territoriaux, appuyés par les assistants de recherche, avaient en charge la planification territoriale. Mais ce n'est que lors du départ, du dernier assistant de recherche (configuration 4), que les agents territoriaux, ont eu en charge la totalité du processus de planification territoriale et des outils associés.

Troisième configuration du réseau d'acteurs (village de Hat Nyao et Phoukéo)



Quatrième configuration du réseau d'acteurs (villages de Phonkham et Samton)



3 Un dispositif de planification territoriale autonome unifiant acteurs-territoire-activités

3.1 Un réseau d'acteurs autonomisés pour un territoire politisé

Un nouveau dispositif de planification territoriale : renforcement des liens entre acteurs

Lien agents territoriaux-agriculteurs

Quand les villageois voient « débarquer » dans leur village une jeune équipe de volontaires du district en charge de la planification de leur village, ils ne les considèrent pas forcément comme légitime dans le rôle de facilitateur de la planification de leur territoire. Peu nombreux sont les villageois qui prennent alors part à la réunion d'ouverture. Cependant c'est par la démonstration de leur maîtrise du processus et l'interaction qu'ils élaborent avec les agriculteurs, que la légitimité des agents territoriaux prend forme.

C'est notamment la plateforme de négociation mise en place par les agents territoriaux qui permet une coproduction légitime et crédible d'information. Les objets frontières (modèle 3D, jeu de rôle) ainsi que l'art et la manière d'interagir avec les agriculteurs, permettent de renforcer la légitimité du processus de planification territoriale auprès des populations locales. Les agriculteurs continuent cependant de fournir dans un premier temps de l'information erronée (nombre de force de travail, temps de rotation et nombre de parcelles sous-estimés) par peur de l'agent territorial dont l'image de « collecteur de taxe » est tenace. Par exemple, lors des premières itérations du plan d'aménagement réalisé sur leur finage, les villageois affectent un nombre d'hectares de culture beaucoup trop important aux vues de leur force de travail disponible. Grâce à l'outil informatique et à leur connaissance du terrain, les agents territoriaux peuvent aisément détecter ce type de sous-estimations systématiques. L'agent territorial pouvant légitimement invalider un plan où toutes les terres de culture ne sont pas effectivement travaillées, les agriculteurs comprennent donc alors tout l'intérêt d'annoncer des valeurs correctes de force de travail. Plus généralement ils prennent conscience de l'intérêt qu'ils ont à garder une véritable plateforme de communication ouverte entre eux et les agents territoriaux. L'information coproduite de cette manière est alors crédible, légitime et utile. La population locale assimile de moins en moins les agents territoriaux à des collecteurs de taxes ou à de jeunes agents peu expérimentés, une image de véritable facilitateur de l'aménagement du territoire prend forme.

« Lorsque l'équipe arrive dans le village, elle est considérée comme une équipe de jeunes agents inexpérimentés par les agriculteurs mais lorsque nous mettons en place le PLUP, leur respect pour nous croît progressivement »

Une relation de confiance puis d'honnêteté se met en place et c'est le lien agent territorial-agriculteur qui se renforce progressivement. Au final une grande partie du village prend part à la réunion de clôture du processus d'aménagement du territoire, ceci tend à démontrer que la méthode utilisée a bien été jugée comme crédible, légitime et utile aux des villageois.

Lien agriculteurs -projet

La population locale perçoit les projets de développement aux travers de l'action des agents territoriaux vulgarisateurs. Ceux-ci par leur étroite collaboration avec les projets acquièrent à chaque nouveau poste des connaissances concernant des innovations techniques. Ils peuvent donc légitimement intervenir lors de la réalisation du plan d'aménagement afin d'indiquer des

idées d'aménagement possible permettant la mise en place future d'innovation techniques appropriées.

« Quand mon collègue digitalise sur SIG une itération du plan d'aménagement, je profite de cette pause dans le processus pour faire de la vulgarisation agricole auprès des membres du comité villageois d'aménagement des terres.

Cependant ces agents sont réellement à la charnière de la configuration du réseau d'acteur une fois que la planification territoriale terminée : ils appuient alors la mise en place des activités répondant aux objectifs des villageois. C'est donc une véritable relation de collaboration qui s'établit entre les agriculteurs et les projets.

A Nam Xoy, les villageois souhaitaient domestiquer l'herbe à balais. Cependant les dommages aux cultures provoqués par les animaux divagants les freinaient dans la mise en place de cette culture permanente. Agrisud a alors proposé d'appuyer des familles dans la mise en place de barbelés autour des parcelles.

Cette relation est facilitée par la multiplicité des rôles des agents-territoriaux. Un même agent territorial a aussi bien le rôle de facilitateur du processus de planification territoriale que celui de vulgarisateur. Il guide donc naturellement l'aménagement en fonction des possibilités d'appui des projets présents dans le district.

Lien projet- agents territoriaux

Via les comptes rendus des agents territoriaux et la présence des chefs lors de la réunion de clôture et d'ouverture de la mise en place du PLUP dans un village, les institutions territoriales gouvernementales observent de près chaque processus de planification les villages du district. Alors que le responsable du DAFO de Viengkham semblait septique face aux méthodes proposées lors des étapes initiales du programme de recherche-action, il s'est progressivement approprié les méthodes de planification territoriale. En encourageant les membres de son équipe à travailler à la planification territoriale avec des projets, en proposant des voies d'améliorations à la méthode, ou encore en impliquant plus son institution dans le processus afin d'en accroître la légitimité, les responsables des institutions territoriales gouvernementales travaillent en collaboration de plus en plus étroite avec les projets.

Une appropriation du territoire par tous les acteurs : renforcement du lien acteurs-territoire

L'échange entre acteurs pendant le processus de planification territoriale permet de renforcer le lien territoire-acteur. De fait, les paramètres permettant le calcul de l'impact socio-économique et environnemental du territoire sont définis par les agriculteurs eux-mêmes grâce au rôle de facilitateur des agents territoriaux. Ce modèle est ensuite utilisé pour comprendre l'impact sur le village des plans d'aménagements que les agriculteurs produisent. C'est lors de cette définition de paramètres et de son utilisation (dans le jeu de rôle et le zonage du territoire) que les agriculteurs apprennent, au contact des agents, à mieux connaître et à appréhender différemment leur territoire. Ils deviennent capables de lier « un hectare de territoire » à une valeur financière au combien utile dans le cadre de la nouvelle économie socialiste de marché : lors du jeu de rôle, une fois le plan virtuel définitif établi, les agriculteurs peuvent décider de céder une partie de leur territoire à un investisseur contre rémunération. Les villageois sont alors capables de calculer le « coût d'opportunité de la terre » que l'investisseur souhaite s'approprier, et le compare à la rémunération que souhaite

apporter l'investisseur. Dans le cas où la rémunération proposée est inférieure, les agriculteurs rétorquent alors que cela ne les intéresse pas.

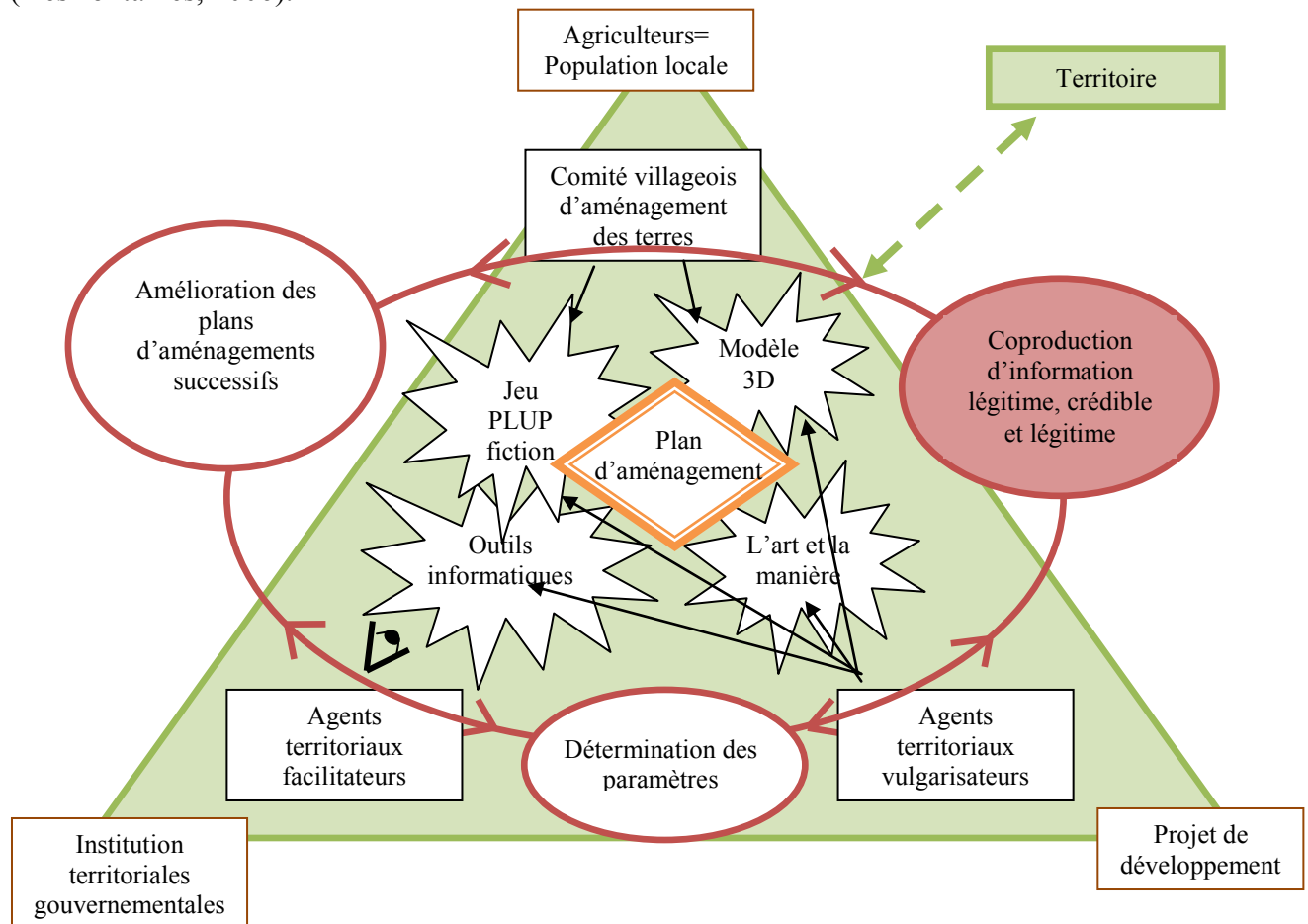
La planification territoriale réalisée par le biais d'une négociation entre trois types d'acteurs différents, rend ce lien territoire-acteur encore plus fort. Les agriculteurs connaissent les contraintes et les potentialités de leur territoire, ils sont capables de le décrire parfaitement aux agents territoriaux en tant que territoire de pratiques et donc d'activités.

Les agents territoriaux apportent, quant à eux, une vision concernant les contraintes et les potentialités de l'ensemble des territoires formant le district :

- (i) Ils savent quelles sont les trajectoires de développement au niveau du district.
- (ii) Ils ont la connaissance des projets de développement présents et des innovations proposées.
- (iii) Ils sont informés des types d'investisseurs prospectant dans les villages.

En résumé, ils sont capables de mettre en relief la notion de territoire à enjeux.

Les visions territoriales de chaque acteur convergent et atteignent par le biais d'une médiation, une vision commune, plus riche. Le plan d'aménagement résultant tend à s'inscrire au sein d'un territoire à projet où activités et enjeux sont amenés à se répondre mutuellement (Desfontaines, 2006).

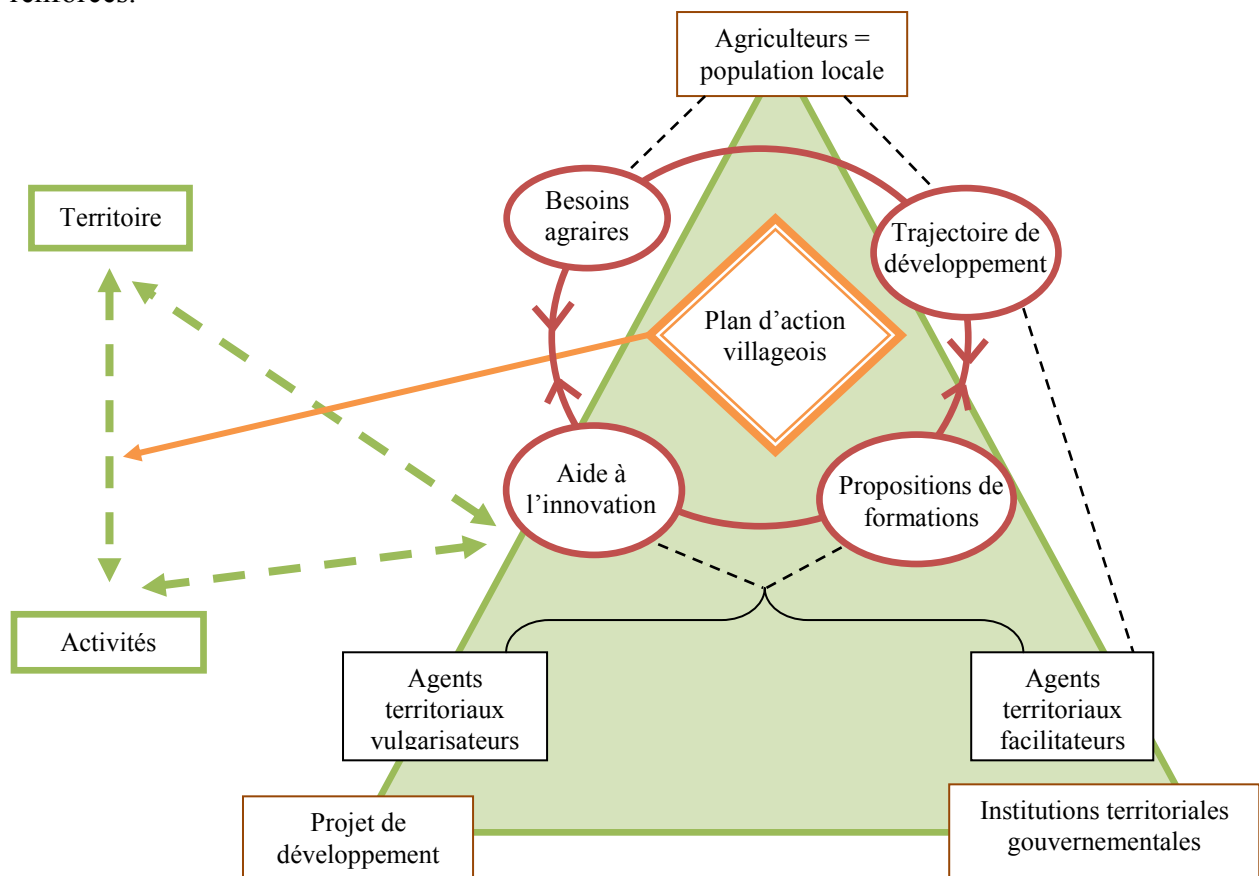


3.2 Un territoire identitaire mis en place : renforcement du lien territoire-activités et renforcement du lien acteurs-activités

Lors de la conception du plan d'action villageois, à la suite de la planification territoriale, les acteurs s'investissent ensemble dans l'action, chacun prenant sa part de responsabilité active. Pour chaque zone d'usage des terres du plan d'aménagement, une projection dans le futur est demandée à la population locale concernant les activités qu'elle souhaite réaliser. Certaines

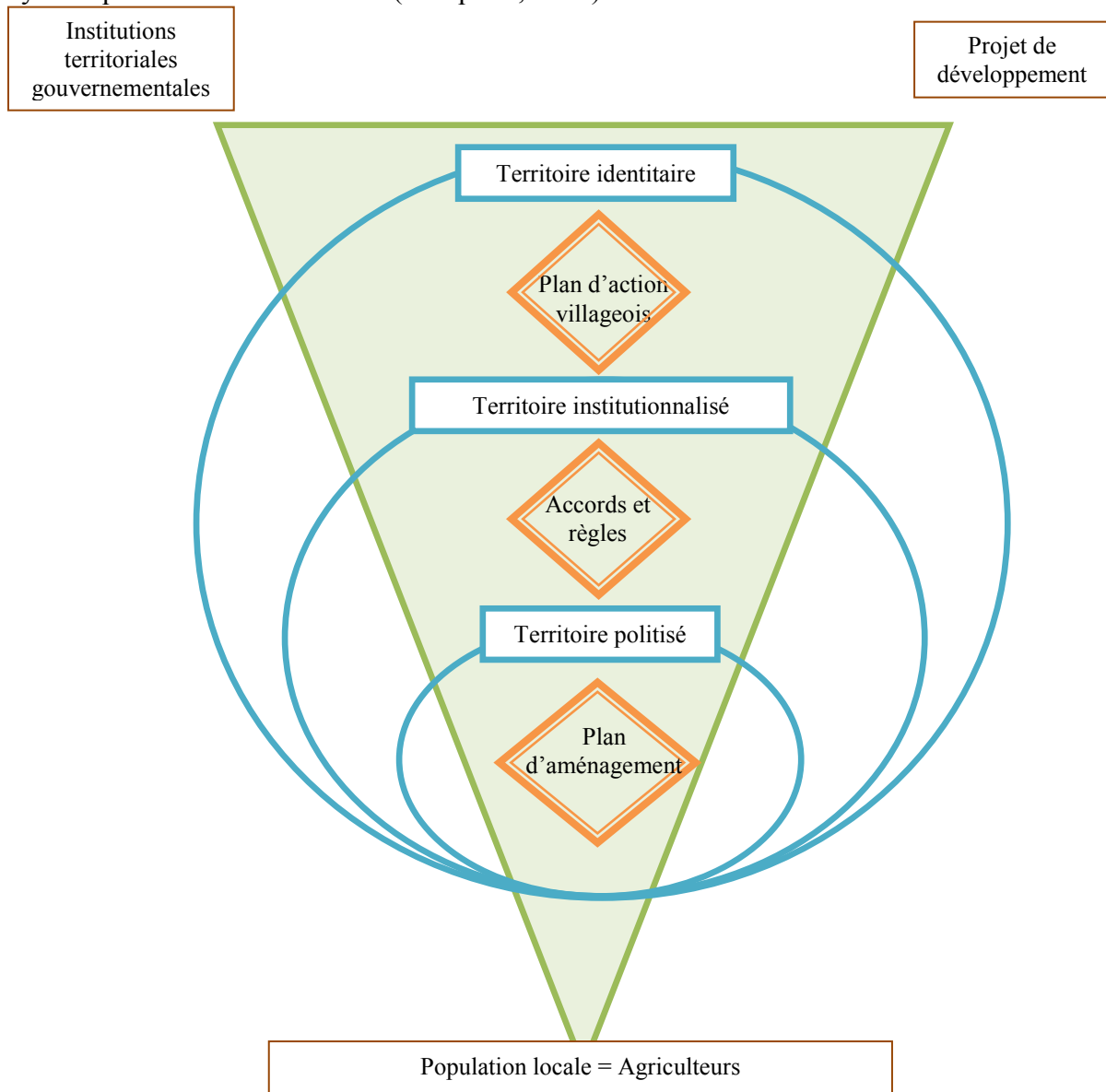
zones ne requièrent pas spécialement d'innovation, comme les forêts ou bien les zones d'agriculture où les pratiques sont adaptées. Par contre pour d'autres zones, des innovations agricoles ou des activités d'aménagement doivent être proposées car elles ont été nouvellement définies (pâturage amélioré, plantation) ou parce qu'elles sont actuellement en crise (cultures en rotation).

Les activités et innovations identifiées sont issues de la rencontre entre les demandes et besoins/aspirations de la population locale avec les idées et les propositions des agents territoriaux facilitateurs et vulgarisateurs. Les innovations techniques, proposées par le projet de développement, doivent être adaptées au plan d'aménagement ; c'est alors à la population locale de juger de la concordance entre son plan d'aménagement, la perspective de développement qu'elle veut insuffler à son village et les activités qu'elle souhaite mettre en œuvre. Parce qu'elles sont intégrées à un projet de territoire «participatif ascendant» avec un objectif de long terme, les activités du projet de développement seront mises en pratique par les agriculteurs de façon efficace. Les liens territoire-activités et agriculteur-activités sont renforcés.



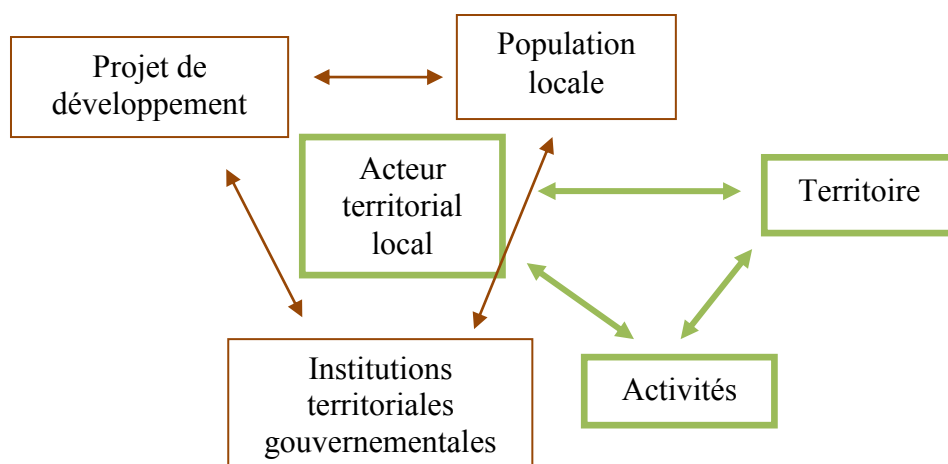
Enfin, l'ensemble du processus (planification territoriale-plan d'action villageois) peut être assimilé à une planification territoriale ascendante à l'échelle du district : Toutes les échelles territoriales sont atteintes progressivement du local vers le global : des agriculteurs aux institutions territoriales gouvernementales. La proximité spatiale entre acteurs est transformée tout d'abord en proximité politique (responsabilité d'agir sur le lieu via le processus de planification territoriale), puis institutionnelle (règles collectives sur un lieu via l'établissement de règles pour chaque type d'usage des terres) et enfin identitaire (appropriation collective d'un espace physique via la réalisation du plan d'action villageois).

Le dispositif renforce la cohésion sociale favorable à la prise en charge au niveau local des dynamiques futures du territoire (D'Aquino, 2002).



4 Vers des dynamiques durables ?

Le dispositif réalisé semble être autonome, et efficace. Cependant la question de la durabilité de ce dispositif se pose. Selon d'Aquino (2002), l'objectif final d'une PTA sur un territoire n'est pas dans l'élaboration d'un « Plan », ni dans la réalisation d'activités socio-économiques mais dans l'autonomisation des dynamiques de réflexions puis d'actions concernant la gestion du territoire. Il faut donc maintenant se demander si les dynamiques de réflexion concernant la gestion du territoire sont devenues durables ? Les villageois et des agents territoriaux peuvent-ils ensemble porter durablement ces dynamiques de réflexion ? Cette interrogation est d'autant plus cruciale que de nouveaux enjeux territoriaux apparaissent et se succèdent rapidement (investisseurs privés, transition agricole, ...).



4.1 Un dispositif de planification territoriale durable ?

Un dispositif stabilisé ?

Alors que les scientifiques se sont totalement désengagés, le projet de développement Agrisud a pris en main les aspects financiers de la planification territoriale dans le reste de ses villages cibles. Soutenu par l'ONG les agents peuvent continuer leur apprentissage et démontrer finalement leurs capacités d'appropriation de la méthode.

Dépendant financièrement d'Agrisud, les agents territoriaux ont des comptes à rendre et une efficacité à démontrer aussi bien à leur institution d'origine qu'à l'ONG. Voir qu'une équipe constituée uniquement de jeunes agents territoriaux peut réaliser des PTA dans les villages a progressivement convaincu les institutions territoriales du bien fondé de la méthode. Ils se sont eux aussi appropriés le processus. Cependant les moyens mis à la disposition des agents restent insuffisants : il faut que les DAFO et DLMA investissent dans plus de matériel informatique. D'autre part, il est à craindre qu'un rapport de force non conforme à l'esprit d'une PTA, ne s'impose au sein du dispositif : l'équipe en charge de la planification territoriale semble souhaiter, plus par habitude que par réelle nécessité, la présence d'un individu doté d'une autorité forte pour les diriger. En plus du risque de la naissance de tension au sein de l'équipe, le danger qui se profile est que l'individu « au pouvoir » soit tenté de diriger les villageois dans leurs décisions en plus de son équipe d'agents facilitateurs. Un processus de planification territoriale ascendante doit bien partir de la compréhension, des aptitudes, des besoins des agriculteurs pour arriver jusqu'aux institutions gouvernementales et non l'inverse.

Une maîtrise suffisante du dispositif de planification territoriale par les agents territoriaux suffisante ?

La première fragilité du dispositif de planification territoriale de l'usage des terres repose dans le fait que chaque outil ou objet frontière ne soit parfaitement maîtrisé que par un seul agent territorial. Lors du désengagement des étudiants, l'un des agents territoriaux s'est retiré pour raisons personnelles, s'en est ensuivie une rupture qui a heureusement pu être réparée par la formation d'un nouvel agent et par une prolongation de la présence des assistants de recherche. Si avec le dispositif actuel l'un des agents « pilier » ne peut pas être présent, c'est tout le processus qui est remis en cause, d'autant plus qu'à présent les scientifiques se sont totalement désengagés. Un accord avec un autre projet de développement (GIZ) pourrait mener au financement de 4 agents supplémentaires en plus des 4 financés par Agrisud. Chacune des équipes réaliserait des PLUP dans le district tout en s'aidant et en se consultant

mutuellement. Pour un gain de flexibilité encore plus important, la question de la capacité qu'aurait l'équipe en place, à former d'autres agents, se pose. Afin de favoriser cette formation inter-agents, un manuel regroupant toutes les informations nécessaires à la réalisation de la PTA a été réalisé par les scientifiques et révisé par les agents.

Malgré leurs compétences informatiques renforcées et leur changement de rôle, les agents territoriaux ont encore l'impression que les villageois leur fournissent des données tronquées, surtout dans les villages où il existe une barrière de langue entre les agents territoriaux et les agriculteurs. Les traducteurs ne s'approprient pas la plateforme de communication, traduction, et médiation avec la même aisance que les agents territoriaux. Ils ne font que traduire mot à mot le discours des agents territoriaux. En cas de blocage dans la compréhension du processus par les agriculteurs, il leur est très difficile de reformuler. La communication et la traduction sont bloquées, ce qui fait décroître la crédibilité de l'information coproduite.

« Pour bien expliquer les véritables objectifs et avantages de la méthode, ce serait mieux que nous parlions la langue des villageois, ils nous donneraient d'emblée moins de données fausses »

Les agents territoriaux facilitateurs estiment que leurs connaissances informatiques sont encore très fragiles, ce qui ralentit le processus. D'autre part ils manquent encore d'expérience pour prendre un véritable recul vis-à-vis des données qu'ils rentrent dans les programmes informatiques lors du paramétrage.

Selon le fichier informatique, la culture d'un hectare de manioc rapporte 10 000 000 Kips/an dans le village de Phonkham. Par l'analyse et la comparaison des résultats trouvés dans les précédents villages, les agents territoriaux auraient dû trouver ce résultat aberrant, celui-ci n'ayant jamais dépassé les 3 000 000 Kips/an. Ils avaient oublié de diviser ce résultat par 3 ayant oublié que la culture du manioc s'étale sur 3 ans.

Des séances de formations supplémentaires sont donc nécessaires pour que l'équipe puisse continuer efficacement et durablement son travail. L'expérience et la maîtrise informatique s'accroissant, ils apprendront à prendre de la distance vis-à-vis des données saisies car ils ne seront plus obnubilés par la prise en main du programme informatique. Il faut cependant que des formations croisées entre agents puissent se mettre en place pour favoriser leur polyvalence.

4.2 La dynamique de réactivation du Plan d'aménagement au niveau du village est-elle autonome ?

Une démarche d'apprentissage suffisante pour les agriculteurs, acteurs devant revisiter leur plan d'aménagement ?

Le point le plus sensible et sur lequel la visibilité est limitée pour les scientifiques, concerne la capacité des agriculteurs à planifier à nouveau leur projet de territoire si besoin. Après avoir été pendant quelques jours les décideurs de l'aménagement de leur territoire, au cœur d'un processus participatif, le comité villageois d'aménagement des terres aura-t-il assez confiance en lui et assez de crédibilité pour organiser des actions concertées avec les autres acteurs pouvant mener jusqu'à une refonte du plan d'aménagement villageois?

Parce que les pratiques évoluent et qu'elles peuvent avoir un caractère innovant, parce que les enjeux du territoire dépendent de l'arrivée aléatoire d'investisseurs ou des directives nationales, territoire à activités et territoire à enjeux sont redéfinis en permanence. C'est la

superposition des deux qui transforme perpétuellement le territoire à Projet, le plan d'aménagement réalisé à un moment t finit par devenir obsolète. Parce que c'est leur rôle, le point de rupture doit être détecté par les institutions territoriales gouvernementales qui doivent alors reprendre les plans d'aménagement et initier de nouvelles planifications territoriales sur la base de celles qui avaient précédemment été initiées.

Pour aider à cela, les scientifiques ont mis en parallèle de la mise en place de la PTA dans un village, une base de connaissance sur ce village. Celle-ci est donc destinée en premier lieu aux agents territoriaux qui ont pour mandat de planifier de manière efficace et intégrée leur territoire. La base de connaissance leur permettra de comprendre la situation du village, les choix d'aménagement qui y ont été faits et d'analyser ceux qui ne sont plus adaptés au contexte. En deuxième lieu, la base est utile pour les nouveaux projets de développement travaillant sur le territoire : elle permet de garder une cohérence entre les différents projets territoriaux qui agissent au fil des années sur un même territoire sans forcément se croiser et échanger sur leur expérience. En plus d'un gain de temps vis-à-vis d'un diagnostic souvent superficiel, le projet de développement peut appréhender l'organisation du village cible et ses besoins de façon rapide et complète.

Une base de connaissance pour accompagner la dynamique de développement territorial ?

Une base de connaissances jugée par tous comme suffisamment utile, crédible, légitime

Les informations qui sont contenues dans la base de connaissance, ont été coproduites par les acteurs, et utilisées lors du processus de planification territoriale. La crédibilité (précision) des paramètres nécessaires à la mise en place d'un plan d'aménagement est accrue par son utilisation dans le processus de planification territoriale. Par exemple, si la période de rotation n'était pas utilisée comme paramètre afin de calculer l'impact socio-économique et environnemental du plan d'aménagement, le chiffre donné serait constamment sous-estimé pour coller aux réglementations nationales. Lors de la planification territoriale, les rapports de forces inter et intra-villages apparaissent également clairement. Par exemple lorsque la négociation sur la frontière entre deux villages prend un aspect conflictuel, les rapports de forces prennent une place déterminante. De même lors de la planification territoriale, les rapports de forces entre les villageois sont exacerbés : les autorités du village surveillant de près l'évolution des itérations menant au plan d'aménagement, n'hésitent pas à avancer des propositions soi-disant en faveur de l'intérêt commun mais cachant parfois des intérêts tout personnels.

L'information tirée du processus d'aménagement peut permettre la compréhension de l'organisation du territoire, les règles de gestion qui le président, ou encore les aspirations des villageois quant au devenir de leur territoire. Constituant un véritable diagnostic de territoire (Lardon, Piveteau, & Lelli, 2005), sa restitution forme une base idéale pour une inflexion future des dynamiques du territoire en tenant compte des évolutions souhaitées par les acteurs. Alors que l'information concernant les indicateurs du village est aisée à restituer, la non-compréhension de la langue, le manque de formation en science sociale n'a pas permis aux étudiants de comprendre les finesses des rapports de forces et des jeux d'acteurs afin de la restituer entière. Cependant dans le cadre de futures planifications territoriales, il peut être très intéressant que des agents territoriaux soient chargés de décrypter et retranscrire ces rapports de force.

Une compilation innovante des connaissances acquises

Parmi les informations collectées, celles jugées pertinentes pour un aménagement intégré du territoire doivent être retranscrites dans la base de connaissance. Cette information compilée doit par la suite être facilement accessible à tous les acteurs. La question du format à utiliser s'est posée ; la solution adoptée permet à un maximum d'acteurs d'avoir accès à cette information. Le format d'un livret de 4 pages compilant l'information a été choisie. Une fois imprimé, ce livret peut être donné au chef du village de même qu'aux responsables territoriaux qui pourront le transmettre aux projets de développement dès leur arrivée. Cependant la forme papier ne doit pas être la seule à disposition. De ce fait un support numérique de ce livret de 4 pages devrait être mis en accès libre sur le WEB. L'accès en serait gratuit et facile ce qui permettrait aux acteurs et plus particulièrement aux projets de développement qui souhaiteraient travailler avec le village, de prendre connaissance des caractéristiques du territoire avant d'intervenir.

Une utilisation innovante de ces connaissances

Les informations contenues dans la base de connaissance incorporent des indicateurs sociaux-économiques ainsi que la description du système agraire actuel du village. Ces informations sont particulièrement utiles pour les institutions territoriales gouvernementales qui ont régulièrement besoin de telles données pour analyser l'évolution des villages composant le district. Jusqu'ici ces informations avaient été obtenues par questionnaires standards et n'avaient jamais été mises en forme. Les agents territoriaux et leurs chefs n'avaient donc jamais pu analyser globalement un village et suivre son évolution.

Les dynamiques du village sont également prises en considération : l'histoire récente du village et les innovations culturelles progressives sont décrites, tout ceci permet de rendre compte de ce qui a déjà été réalisé dans le village, de ce qui a fonctionné ou pas. Ces données sont utiles pour garder la « mémoire » : les villageois sont alors en mesure de démontrer aux projets de développement qu'ils ont une expérience de certaines innovations techniques dont certaines d'entre elles peuvent être comparées à celles proposées. Une discussion peut alors s'engager entre population locale et projet de développement quant à l'adaptation des innovations techniques pour l'intégration au territoire.

L'utilisation des terres avant la réalisation de la planification territoriale est décrite et peut être comparée au plan d'aménagement conçu. Pour chaque type d'utilisation des terres, sont exposées les activités que les villageois souhaitent réaliser. La comparaison entre les deux cartes et la lecture des activités proposées permet de saisir le passage d'un territoire à activités auquel a été superposée la dimension de territoire à enjeux, pour mener à un territoire de Projet. La visualisation de ce passage permet aux acteurs ayant à disposition ce livret de prendre conscience des changements décidés par tous les acteurs du territoire et de les respecter. Un projet de développement qui devient acteur du territoire a la possibilité d'étudier les activités qui sont sollicitées et de déterminer celles qui correspondent à ses propositions.

Le format imprimable ne peut pas être revisité cependant le format numérique peut devenir une base pour un suivi-évaluation du village. Les nouvelles informations collectées seraient ajoutées, de même que la description des activités mises en place de façon intégrée. Plusieurs systèmes de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'aménagement semblent possibles. Le premier consisterait à suivre l'évolution d'indicateurs socio-économiques sur le village. Ces indicateurs, judicieusement choisis, permettent de suivre les dynamiques du village. Un deuxième, plus ambitieux, consisterait à comparer régulièrement (annuellement), l'écart du plan à la réalité. Si la réalité se rapproche du plan décidé, il serait alors nécessaire de porter les efforts des agents territoriaux sur l'accompagnement de la dynamique de réalisation du plan. Si au contraire la réalité semble s'en éloigner, il est alors important d'analyser les raisons de cet écart en revenant sur la base de connaissance produite lors de la planification

territoriale. Le moment à partir duquel le plan devient caduc doit être conjointement défini par les acteurs locaux. La connaissance accumulée par ce système de suivi-évaluation formerait à son tour une base de connaissance supplémentaire utile à la planification territoriale future du territoire.

Conclusion

Ainsi il semble possible de mettre en place une planification territoriale ascendante dans un pays tel que le Laos où pourtant le contexte socio-politique joue en sa défaveur. Malgré le caractère généralement *top-down* de la planification au Laos, un dispositif de planification ascendante a pu voir le jour à l'échelle d'un district. Cependant cette nouvelle forme de planification territoriale n'est pas aisée à mettre en place. Non seulement, il est important d'introduire des outils et méthodes innovantes et efficaces, mais il est également nécessaire d'accompagner la réorganisation du réseau d'acteurs locaux en charge de la planification territorial.

De plus la mise en place d'un dispositif de planification territoriale ascendante n'a été pour le moment mise en place qu'à l'échelle d'un district. Il est donc maintenant nécessaire d'amplifier le dispositif de planification par un nouveau changement d'échelle : du district de Viengkham à l'ensemble du pays. Développé dans deux provinces puis mis en place dans l'ensemble du pays, le programme LUP-LA montre qu'il est tout à fait possible que des expériences locales remontent à l'échelle national. Cependant sans accompagnement il y a un risque que ce nouveau changement d'échelle dénature le caractère ascendant de la planification. Il est donc important de continuer à porter les efforts sur l'accompagnement du processus de ce nouveau changement d'échelle.

Bibliographie

- Bourgoin, J., & Castella, J.-C. (2011). Plup Fiction : Landscape Simulation for Participatory Land Use Planning in Northern Lao PDR. *Mountain Reserch and Development*.
- Bourgoin, J., Castella, J.-C., Pullar, D., Lestrelin, G., & Bouahom, B. (2011). Tips and tricks' of participatory land-use planning in Lao PDR: Towards a land zoning negotiation support platform.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*(n°36).
- Cash, D. W., Clark, W. C., Alcock, F., Dickson, N. M., Eckley, N., Guston, D. H., et al. (2003). Knowledge systems for sustainable development. *PNAS*.
- CTA. (2010). Participatory Three-dimensional Modelling: Guiding Principles and Applications.
- D'Aquino, P. (2002). Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. *L'Espace géographique, tome 31*, pp. 3-22.
- Desfontaines. (2006). Un aménagement intégré des territoires locaux. Dans B. M., D. J-P., & L. S., *Acteurs et territoires locaux. vers une géoagronomie de l'environnement* (pp. 21-22). Savoir faire.
- Ducourtieux, O., Laffort, J.-R., & Sacklokham, S. (2004). La réforme foncière au Laos. Une politique hasardeuse pour les paysans. *Tiers-monde, tome 45(177)*, pp. 207-230.
- Evrard, O. (2004). *La mise en oeuvre de la réforme foncière*.
- Lardon, S., Piveteau, V., & Lelli, L. (2005). Le diagnostic des territoires. *Géocarrefour, 80/2*.
- Lestrelin, G., Castella, J.-C., & Bourgoin, J. (2011). Territorialising Sustainable Development: Policy and Pratices of Land Use Planning in the Lao PRD.
- MAF & NLMA. (2009). *Manual : Participatory Agriculture and Forest Land Use Planning at Village and Village Cluster Level*.
- Vink, D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet frontière. *Revue d'anthropologie des connaissances*.